



CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

RELEVÉ DE DECISIONS

COMMISSION PERMANENTE DU mardi 28 septembre 2021

La Commission Permanente s'est réunie le mardi 28 septembre 2021 à 15 heures
au siège de l'Hôtel de Région, 14 rue François de Sourdis à Bordeaux,

sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional,
et sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, première Vice-Présidente en l'absence momentanée
du Président (pour le dossier F04.01)

Monsieur Henri SABAROT, Conseiller Régional est désigné, Secrétaire de Séance

Étaient présents :

Andréa BROUILLE (PS), Jean-Louis NEMBRINI (PS), Karine DESROSES (PS), Guillaume RIOU (PS), Françoise JEANSON (PS), Philippe NAUCHE (PS), Sandrine DERVILLE (PS), Renaud LAGRAVE (PS), Gérard BLANCHARD (PS), Catherine LA DUNE (CEC), Jean-Pierre RAYNAUD (PS), Maud CARUHEL (PS), Philippe LAFRIQUE (PS), Charline CLAVEAU (PS).

Maïder AROSTEGUY (LR), Alain BACHÉ (CEC), Maryline BEYRIS (PS), Xavier BONNEFONT (CI), Isabelle BOUDINEAU (PS), Katia BOURDIN (ECOLO), Armelle CASSIN (LR), Sandrine CHADOURNE (RN), Caroline COLOMBIER (RN), Jacques COLOMBIER (RN), Maryse COMBRES (ECOLO), Pascal COSTE (LR), Marie COSTES (LR), Didier DAMESTOY (ECOLO), Valéry ELOPHE (RN), Yves FOULON (LR), Nicolas GAMACHE (ECOLO), Christine GRAVAL (ECOLO), Guillaume GUERIN (LR), Patrick GUILLEMOTEAU (PS), Mathieu HAZOUARD (PS), Lydia HÉRAUD (PS), Brahim JLALJI (CEC), Delphine LABAILS (PS), Sandrine LAFFORE (PS), Christelle LAPOUGE (CI), Virginie LEBRAUD (PS), Étienne LEJEUNE (PS), Pascal MARKOWSKY (RN), Françoise MESNARD (PS), Nathalie MOTSCH (UDI), Damien OBRADOR (RN), Martine PINVILLE (PS), Jean-Philippe PLEZ (PRG), Julie RECHAGNEUX (RN), Pascale REQUENNA (CI), Henri SABAROT (PS), Nicolas THIERRY (ECOLO), Benoît TIRANT (PS), Bernard UTHURRY (PS).

Étaient représentés :

Mathieu BERGÉ (PS ayant donné pouvoir à Madame Sandrine DERVILLE, PS),
Laurence ROUËDE (PS ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît TIRANT, PS),
Nathalie LANZI (PS ayant donné pouvoir à Madame Andréa BROUILLE, PS).

Étaient Excusés :

Jean DIONIS DU SEJOUR (CI), Florent BOUDIÉ (LREM), Edwige DIAZ (RN),

Quorum atteint

Accusé de réception en préfecture
033-200053759-20211001-CP28092021-AR
Date de télétransmission : 01/10/2021
Date de réception préfecture : 01/10/2021



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la composition de la Commission Permanente (le Président, 15 Vice-Présidents, 45 Membres), délibération n° 2021.1216.SP du 02 juillet 2021,

Vu la répartition des élus au sein de la commission Permanente [groupes politiques du CR : Parti Socialiste/Place Publique/Apparentés [PS] (31) – Communiste, Ecologique, Citoyen [CEC] (3) – PRG Le Centre Gauche [PRG] (1) – Ecologiste, solidaire et citoyen [ECOLO] (6) – La République en Marche [LREM] (1)– UDI et Territoires [UDI] (1) – Centre et Indépendants [CI] (4) - Les Républicains [LR] (6)– Rassemblement National et Apparentés [RN] (8)

Vu la délégation de l'Assemblée du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine à la Commission Permanente par délibérations n° 2021.1222.SP du 02 juillet 2021 et 2021.1228.SP du 19 juillet 2021,

*Tout Conseiller Régional ayant un lien d'intérêt avec un dossier ne participe pas à ce dossier, est considéré comme se déportant, quitte la salle lors du débat et figure dans le résultat du vote après la mention « *Non participation ».

Après avoir pris connaissance, des projets de délibérations proposés par le Président du Conseil Régional, La Commission Permanente a délibéré et a voté sur les projets suivants :

Quorum atteint à chaque délibération

N° délibération Décision	N° d'ordre	Décisions	
2021.1277.CP	C10.01	<p>C - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE C10 - EUROPE ET INTERNATIONAL 310B - Développer l'internationalisation des territoires et contribuer à l'affirmation de la francophonie Coopération internationale : Aide d'urgence Haïti - Séisme du 14 aout 2021 Adopté à la majorité Pour : PS/Place Publique/Apparentés, Communiste, Ecologique, Citoyen ; PRG Le Centre Gauche ; Ecologiste, Solidaire et Citoyen ; La République en Marche ; UDI et Territoires ; Centre et Indépendants ; Les Républicains Contre : Rassemblement National et Apparentés</p>	
2021.1278.CP	F02.01	<p>F - ADMINISTRATION GENERALE F02 - ELUS ET CESER 602A - Optimiser l'accompagnement des élus dans leurs missions Exercice de mandats spéciaux par des conseillers régionaux Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : PS/Place Publique/Apparentés, Communiste, Ecologique, Citoyen ; PRG Le Centre Gauche ; Ecologiste, Solidaire et Citoyen ; La République en Marche ; UDI et Territoires ; Centre et Indépendants ; Les Républicains Abstention : Rassemblement National et Apparentés</p>	
2021.1279.CP	F02.03	<p>Représentation du Conseil Régional auprès des instances et organismes Acte avec nominations immédiates</p>	
2021.1280.CP	F02.04	<p>Fonctionnement du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine : Commissions et Commissions "GIA" - modifications (1) Adopté à l'unanimité Pour : PS/Place Publique/Apparentés, Communiste, Ecologique, Citoyen ; PRG Le Centre Gauche ; Ecologiste, Solidaire et Citoyen ; La République en Marche ; UDI et Territoires ; Centre et Indépendants ; Les Républicains ; Non participation : Rassemblement National et Apparentés</p>	

Accusé de réception en préfecture
 033-200053759-20211001-CP28092021-AR
 Date de télétransmission : 01/10/2021
 Date de réception préfecture : 01/10/2021



N° délibération Décision	N° d'ordre	Décisions	
2021.1281.CP	F02.02	602B - Doter le CESER de moyens adaptés à ses missions Exercice de mandats spéciaux par les membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : PS/Place Publique/Apparentés, Communiste, Ecologique, Citoyen ; PRG Le Centre Gauche ; Ecologiste, Solidaire et Citoyen ; La République en Marche ; UDI et Territoires ; Centre et Indépendants ; Les Républicains Abstention : Rassemblement National et Apparentés	
2021.1282.CP	F03.01	F03 - COMMUNICATION ET ATTRACTIVITE 603A - Assurer la visibilité de l'action régionale et développer une stratégie d'attractivité du territoire Affectation d'Autorisations d'Engagement relatives à la communication régionale et au marketing territorial. Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : PS/Place Publique/Apparentés, Communiste, Ecologique, Citoyen ; PRG Le Centre Gauche ; Ecologiste, Solidaire et Citoyen ; La République en Marche ; UDI et Territoires ; Centre et Indépendants ; ; Rassemblement National et Apparentés Abstention : Les Républicains	
2021.1283.CP	F04.01	F04 - AFFAIRES JURIDIQUES 604A - Assurer la collectivité et veiller à sa sécurisation juridique Attribution de la protection fonctionnelle au Président du Conseil régional Adopté à l'unanimité Pour : PS/Place Publique/Apparentés, Communiste, Ecologique, Citoyen ; PRG Le Centre Gauche ; Ecologiste, Solidaire et Citoyen ; La République en Marche ; UDI et Territoires ; Centre et Indépendants ; Les Républicains Non participation : Rassemblement National et Apparentés *Alain ROUSSET	

Délibérations afférentes jointes en annexe
 Vus et transmis à M. le Préfet de Région le :

- 1 OCT. 2021

Le Président du Conseil Régional


 Alain ROUSSET

PUBLIE le : - 1 OCT. 2021

AFFICHE à l'hôtel de Région le : - 1 OCT. 2021

Accusé de réception en préfecture
 033-200053759-20211001-CP28092021-AR
 Date de télétransmission : 01/10/2021
 Date de réception préfecture : 01/10/2021